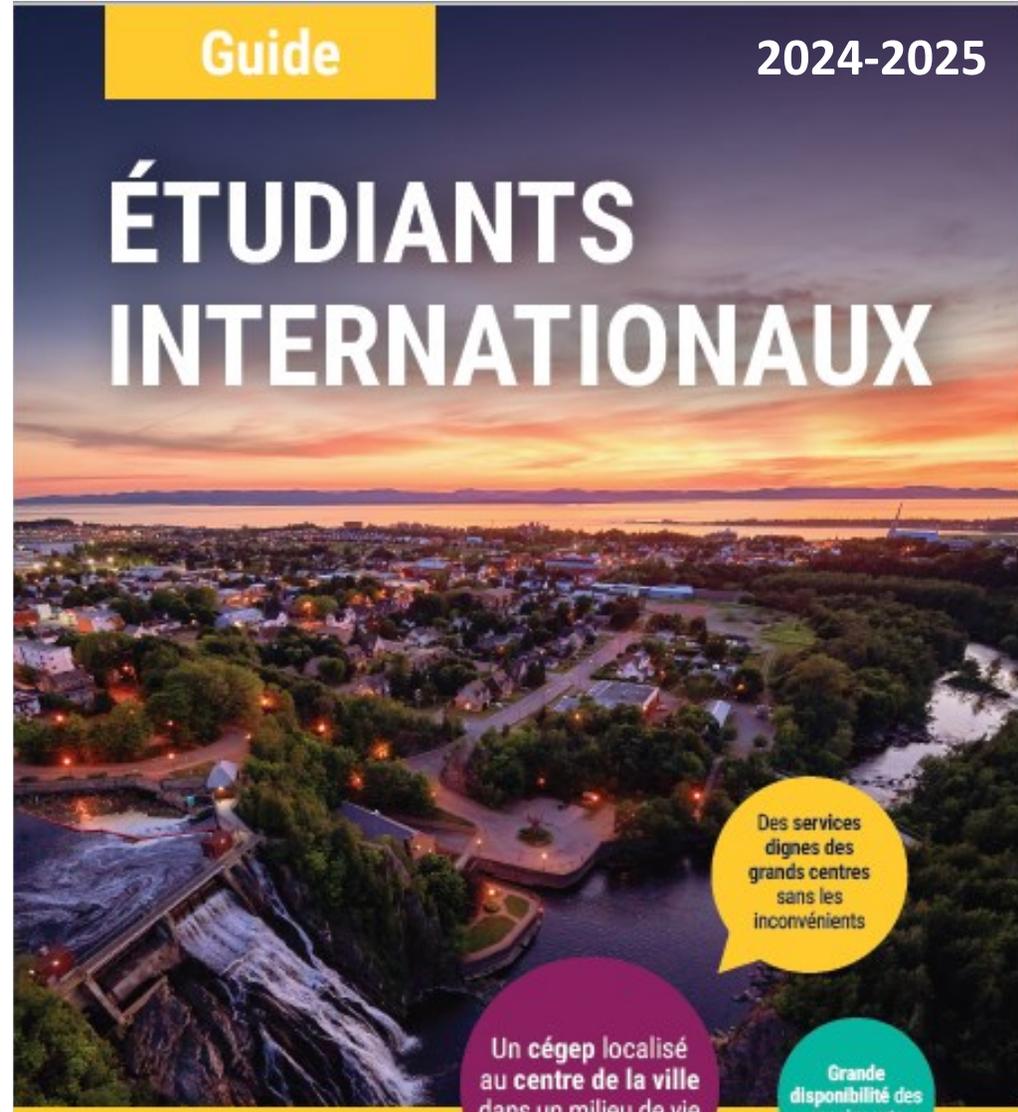


Guide

2024-2025

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



Des services
dignes des
grands centres
sans les
inconvénients

Un cégep localisé
au centre de la ville
dans un milieu de vie
exceptionnel

Grande
disponibilité des
enseignants

Bienvenue au Cégep de Rivière-du-Loup!

 CÉGEP DE
RIVIÈRE-DU-LOUP

Cégep de Rivière-du-Loup
Service des relations internationales et de l'information scolaire (SRIIS)
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
418 862-6903, poste 2292

[Rivière-du-Loup (centre-ville)]

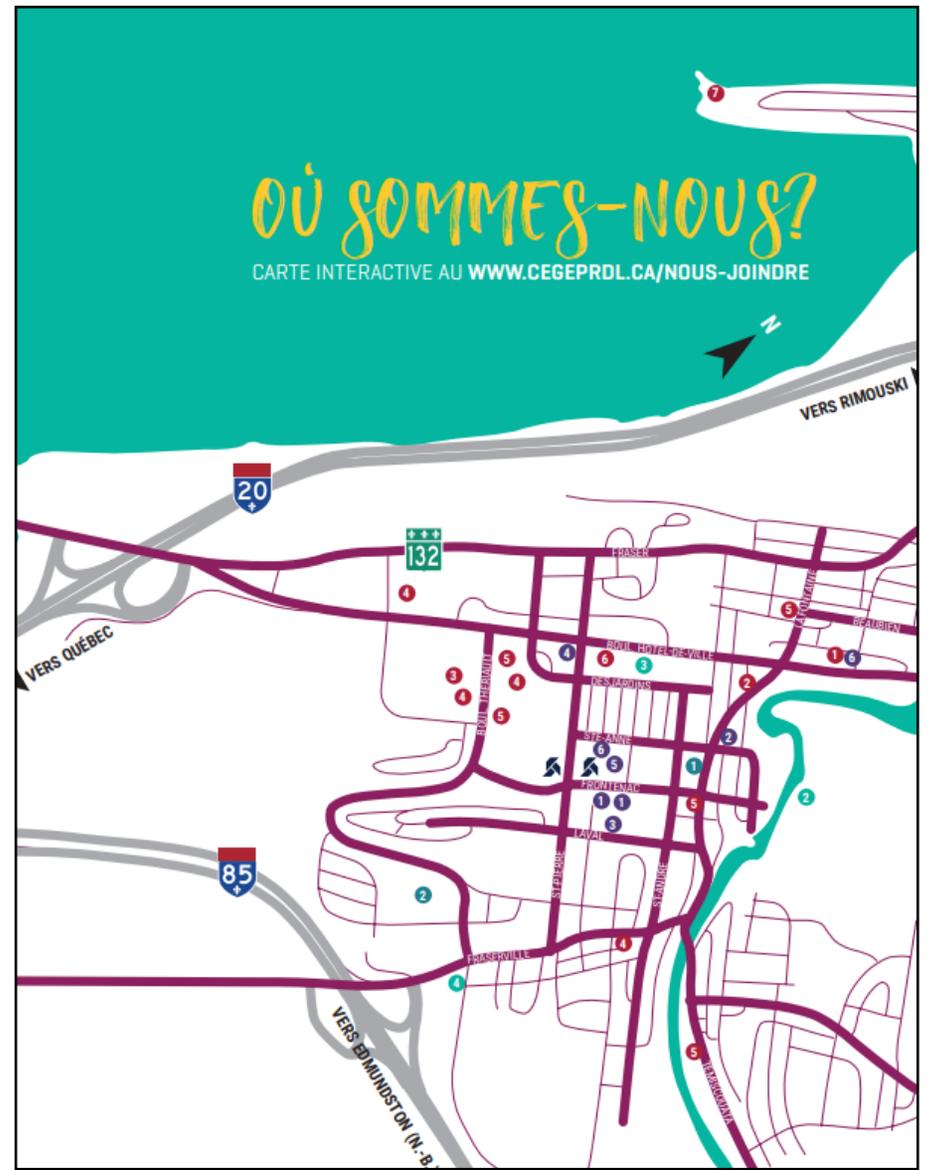


Table des matières

Vos références au Cégep de Rivière-du-Loup : Le SRIIS	4
Votre adaptation	5
Agenda des rencontres pré-rentree	6
Validation de vos documents au Service du registrariat	6
Assurance maladie et hospitalisation	8
Procédure d'inscription à la RAMQ	9
Numéro d'assurance sociale (NAS)	11
Emploi	12
Institutions financières	13
Taxes, pourboire et impôt	14
Logement	15
Charte québécoise des droits et libertés	17
Services de santé	18
Alimentation	20
Transport	22
Autres services	23
Votre budget	24
Calendrier scolaire 2024-2025	26
Des services accessibles au Cégep	27
Vie étudiante	30
Programmes optionnels	31
Ressources diverses (coordonnées) :	32
Services aux nouveaux arrivants et personnes immigrantes	33
Plan du centre-ville de Rivière-du-Loup	39



LÉGENDE

SANTÉ

- 1 CLSC
- 2 Hôpital

SERVICES

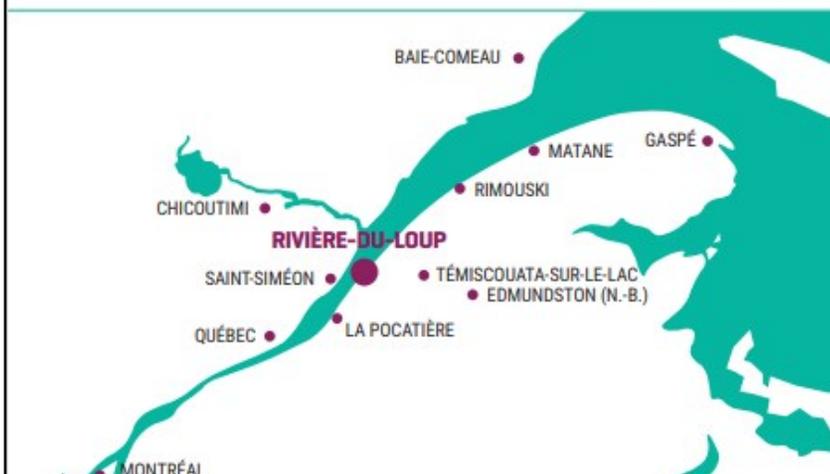
- 1 Bibliothèque
- 2 Bureau de poste
- 3 Centre commercial
- 4 Épicerie
- 5 Guichets automatiques
- 6 Information touristique
- 7 Traversier
- 8 Cégep de Rivière-du-Loup

DIVERTISSEMENT

- 1 Aréna
- 2 Cinéma
- 3 Curling
- 4 Musée
- 5 Piscine
- 6 Salles de spectacles

PLEIN AIR

- 1 Club de golf
- 2 Parc des Chutes
- 3 Parc du Campus-et-de-la-Cité
- 4 Pistes cyclables





Votre adaptation



Vous venez de commencer un projet de vie hors du commun : celui de partir à l'étranger pour étudier. C'est une grande étape pour vous qui demande beaucoup d'adaptation. Nouveau milieu, nouveaux amis, nouvel accent, nouvelles responsabilités. Il est certain que toutes ces nouveautés peuvent parfois être difficiles à gérer en même temps. Soyez patient envers vous-même et laissez-vous le temps d'appriivoiser votre nouvelle vie qui commence. Tout changement demande un certain temps d'adaptation et dites-vous que c'est normal de se sentir déstabilisé lorsqu'on perd nos repères.

Pour vous aider à apprivoiser votre nouvelle vie au Québec, sachez qu'il y a plusieurs personnes-ressources au Cégep de Rivière-du-Loup disponibles, pour vous aider. Au Québec, demander de l'aide à l'extérieur de sa famille ou de son cercle d'ami est chose courante. Alors n'hésitez pas à aller voir les différents intervenants du Cégep pour vous accompagner dans votre cheminement, tant scolaire que personnel. N'oubliez jamais ce qui vous a amené loin de chez vous et donnez-vous les moyens de développer vos passions par vos choix de vie.

Cordialement,

L'équipe du *SRIS*

Pour vous aider dans cette transition :

- Rappelez-vous que le choc culturel est une réaction normale, naturelle et saine.
- Vivre un choc culturel ne constitue pas un échec personnel ou professionnel.
- Aidez les gens à comprendre ce que vous vivez au lieu de refouler vos sentiments.
- Participez aux activités qui vous sont proposées.
- Soyez curieux, posez des questions sur les comportements et les expressions des Québécoises et des Québécois dont vous ne saisissez pas le sens.
- Exprimez-vous et n'hésitez jamais à demander de l'aide, en cas de besoin.



Petit dictionnaire québécois...!

Maintenant que vous êtes au Québec, si vous recevez une invitation à diner, faites attention de ne pas arriver en retard, car les québécois dinent à midi et soupent vers 18 h!

Agenda des rencontres pré-rentrée

Les rencontres ci-dessous ne remplacent pas les activités d'accueil de la rentrée, les 15 et 16 août. Pour plus d'information concernant l'accueil pour votre programme, consultez :



RENCONTRES OBLIGATOIRES POUR TOUS (DEC 3 ans & Post-BTS)		
DATES ET HEURES	SUJETS	LIEU
Du 7 au 16 août sur rendez-vous	<p>VALIDATION DES AUTORISATIONS D'ÉTUDES À PRÉSENTER AU SERVICE DU REGISTRARIAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Prise de rendez-vous obligatoire sur Omnivox (utiliser le code QR pour la procédure). ◆ 1 rendez-vous d'environ 1 heure par étudiant. ◆ Veuillez apporter TOUS les documents originaux énumérés dans le tableau ci-dessous. ◆ Afin que votre dossier soit traité dans les délais et que votre horaire soit accessible lors de la mise en ligne le 14 août, à 17 h, assurez-vous de présenter tous les documents avant cette date. 	Local B-157
Vendredi 9 août 11 h	Rencontre sur l'hébergement à la Résidence (résidents seulement)	C-145
Mardi 13 août 13 h à 17 h	Rencontre d'information importante et obligatoire pour faciliter mon intégration dans mon nouveau milieu de vie pédagogique et culturel	Carrefour
Mercredi 14 août 13 h 30 à 15 h30	Mise à niveau des outils informatiques (étudiants africains)	C-075

Documents originaux à présenter au Service du registrariat (B-157)

Pièces confirmant votre statut légal au Canada et au Québec

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
- Permis d'études
- Permis de travail/stages
- Passeport
- Certificat de naissance
- Attestation d'attribution d'une aide régionale (financement de La Réunion)
- Visa (seulement si études de moins de 6 mois)
- Déclaration de prise en charge d'un enfant mineur (si l'étudiant a moins de 18 ans)

Pièces confirmant l'adhésion à une assurance maladie et hospitalisation (selon le cas)

- Adhésion à l'assurance collective No de certificat : _____
- Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Preuve officielle d'affiliation au régime de santé du pays d'origine
Formulaire SE 401-Q-102 ou BE/QUE 128 ou autre, selon le pays ayant une entente

Documents nécessaires à la validation des équivalences

- Relevé de notes du BAC*
 - Relevé de notes du BTS
- *Les relevés de notes des 3 dernières années d'études au secondaire (10e, 11e et 12e années), ainsi que les diplômes s'y rattachant le cas échéant.

Assurance maladie et hospitalisation

À votre arrivée au Québec :
Tous les étudiants sont automatiquement couverts par l'assurance collective **GreenShield**, à partir du **1^{er} août**

<p>Étudiants originaires d'un pays <u>sans entente</u> signée avec le gouvernement du Québec :</p>	<p>Étudiants originaires d'un pays <u>ayant signé</u> une entente de sécurité sociale avec le gouvernement du Québec :</p>												
<p>Assurance collective GreenShield</p> <p>Frais de couverture à prévoir :</p> <p>340 \$ session d'automne 340 \$ session d'hiver <u>136 \$ période d'été</u> 816 \$ pour l'année</p> <p>Les frais seront à acquitter au début de chaque session dans le compte Omnivox de l'étudiant.</p> <p>N.B. Tous les nouveaux étudiants internationaux ont reçu l'information sur leur adhésion automatique ainsi que la couverture concernant l'assurance collective GreenShield, le 18 juin 2024, par MIO.</p> <p>Pour information : Aurélié Roberge, bureau B-147</p>	<p>Assurance RAMQ</p> <p>Pays ayant signés l'entente :</p> <table border="0"> <tr> <td><i>Belgique</i></td> <td><i>La Réunion</i></td> </tr> <tr> <td><i>Danemark</i></td> <td><i>Luxembourg</i></td> </tr> <tr> <td><i>Finlande</i></td> <td><i>Norvège</i></td> </tr> <tr> <td><i>France</i></td> <td><i>Portugal</i></td> </tr> <tr> <td><i>Grèce</i></td> <td><i>Roumanie</i></td> </tr> <tr> <td><i>Guadeloupe</i></td> <td><i>Suède</i></td> </tr> </table> <p>Cette protection est offerte sans frais et il est primordial de s'inscrire rapidement après l'arrivée.</p> <p>IMPORTANT – Dès réception de la carte RAMQ par la poste, il est important de la présenter à l'accueil du B-157, comme preuve, pour mettre fin à l'assurance collective :</p> <p>⇒ Carte reçue avant le 31 octobre = aucun frais d'assurance collective à payer (si aucune réclamation effectuée).</p> <p>⇒ Carte reçue après le 31 octobre = frais de 68 \$ par mois seront exigés.</p> <p>Pour information sur les services couverts par la RAMQ :</p> 	<i>Belgique</i>	<i>La Réunion</i>	<i>Danemark</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>Finlande</i>	<i>Norvège</i>	<i>France</i>	<i>Portugal</i>	<i>Grèce</i>	<i>Roumanie</i>	<i>Guadeloupe</i>	<i>Suède</i>
<i>Belgique</i>	<i>La Réunion</i>												
<i>Danemark</i>	<i>Luxembourg</i>												
<i>Finlande</i>	<i>Norvège</i>												
<i>France</i>	<i>Portugal</i>												
<i>Grèce</i>	<i>Roumanie</i>												
<i>Guadeloupe</i>	<i>Suède</i>												

IMPORTANT :
Il est **obligatoire** de détenir une assurance maladie-hospitalisation dès votre arrivée. L'étudiante ou l'étudiant qui n'est pas assuré ne peut fréquenter une institution d'enseignement. En aucun cas l'étudiant ne peut, dans ce cadre légal, adhérer à une assurance parallèle, autre que celle prévue par le Cégep.

Ressources diverses

- Droits**
- Aide juridique 418 862-1522
 - Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) 418 862-9004
 - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) 418 816-1232
 - Commission des normes du travail 1 877 262-2357
 - Tribunal administratif du logement du Québec 1-800-683-2245

- Services d'aide à Rivière-du-Loup**
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) 418 867-8545
 - Bouffée d'air (hébergement temporaire) 418 867-8580
 - Carrefour d'initiatives populaires (resto pop, dépannage alimentaire, cuisines collectives, etc.) 418 867-5735
 - Carrefour jeunesse-emploi 418 867-4992
 - Centre-femmes du Grand-Portage (aide destinée aux femmes) 418 867-2254
 - Centre local de l'emploi 418 862-7236
 - Comité Logement 418 867-5885 p.220
 - Maison de la Famille 418 860-4818
 - St-Vincent-de-Paul 418 862-0649
 - Transport Vas-Y (transport collectif) 418 862-8005
 - Trajectoires-Hommes (aide destinée aux hommes) 418 605-0878
 - Univers Emploi 418 314-0404

- Nouveaux arrivants et personnes immigrantes**
- Centre local de développement (CLD) de Rivière-du-Loup**
310, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup
Adresse courriel : immigration@cldrdl.com
- Stéphanie-Jeanne Bouchard, agente de développement à l'immigration 418 862-1823 p.106
 - Béragère Furbacco, agente de développement à l'immigration 418 862-1823 p.107
 - Rocio Ramirez, agente de développement au jumelage et à l'intégration 418 862-1823 p.110

DEPUIS LE 13 JUIN 2017



Interdiction de fumer et de vapoter

Il est strictement **interdit de fumer et de vapoter** sur l'ensemble des terrains du Cégep de Rivière-du-Loup.

Ce règlement inclut également la résidence, le terrain de soccer et le Centre culturel Berger, dont les locaux font partie de nos installations.

Ressources diverses

Cégep de Rivière-du-Loup 418 862-6903

- ◆ Aide financière (B-147)..... poste 2471
- ◆ Association générale des étudiants du Cégep (G-031) poste 2379
- ◆ Centre de santé — infirmière (B-157)..... poste 2209
- ◆ Service d'aide pédagogique individuel (B-157)..... poste 2492
- ◆ Service d'orientation (B-157) poste 2492
- ◆ Service psychosocial (B-157) poste 2120
- ◆ Services adaptés (B-146)..... poste 2187

Services d'urgence et de santé

- Ambulance** 911
- Police et pompiers** 911
- INFO SANTÉ (24 h/24)** 811
- Centre hospitalier régional du Grand portage..... 418 868-1010
- C.L.S.C.-Rivières-et-Marées..... 418 867-2642
- Centre Anti-Poison (24 h/24)..... 1 800 463-5060
- Centre médical de Rivière-du-Loup 418 862-3110
- Clinique médicale Frontenac 418 862-0333
- Clinique médicale St-Antoine 418 860-0666
- Contraception-grossesse-ITS (CLSC) 418 867-2642

Lignes d'aide et d'écoute

- INFO SANTÉ - Psychosocial (24 h/24)** 811-2
- Centre de prévention du suicide du KRTB 418 862-9658
- 1 866 277-3553
- Drogue, aide et référence (24 h/24)..... 1 800 265-2626
- Interligne – soutien LGBTQ+ (24 h/24) 1 888 505-1010
- Jeu : Aide et référence (24 h/24) 1 800 461-0140
- Ligne Parents (24 h/24)..... 1 800 361-5085
- SOS Violence conjugale (24 h/24)..... 1 800 363-9010
- Tel-Aide (9 h à 24 h)..... 1 877 700-2433
- Tel-Jeunes (24 h/24) 1 800 263-2266

Alcoolisme et toxicomanie

- Alcoolique anonyme 1 866 376-6276
- Al-Anon 1 844 725-2666
- Estran (drogues, alcool, jeu excessif)..... 418 868-1010 p.2355
- Narcotique anonyme 1 800 463-0162

Procédure d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pays signataires : Belgique, La Réunion, Danemark, Luxembourg, Finlande, Norvège, France, Portugal, Grèce, Roumanie, Guadeloupe et Suède

1. Assurez-vous d'avoir une **copie numérisée** de chacun des documents exigés avant de passer à l'étape suivante : vous ne pourrez pas sauvegarder le formulaire d'inscription. Tout document manquant retardera le traitement de votre demande.

2. Remplir le formulaire d'inscription en ligne : www.ramq.gouv.qc.ca.

Sélectionner **Assurance maladie** et **M'inscrire à l'assurance maladie**.

⇒ Vous devez fournir une **adresse complète et sûre** pour que la RAMQ puisse communiquer avec vous et vous transmettre votre carte d'assurance maladie. Cette adresse peut être temporaire (ami ou autre personne de confiance), si vous n'avez pas encore d'adresse permanente.

3. Déposer en **format pdf** toutes les pages des documents demandés :

- Attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale de votre pays (ex. : France = SE 401-Q-102), datée de moins de 6 mois
 - Permis d'études ou page d'identité de votre passeport
 - Confirmation de votre inscription à temps plein dans un établissement d'enseignement, **disponible sur Omnivox/Documents et messages**
⇒ Votre lettre d'admission n'est pas acceptée.
- Si la durée de votre programme d'études est de plus de 6 mois :**
- Attestation de délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ)



Besoin d'aide?

Viens à la rencontre **Inscription à la RAMQ**, le **mercredi 14 aout, entre 18 h et 20 h, au local C-075**. Assure-toi d'avoir les documents nécessaires en version pdf, comme mentionné ci-haut.

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) - suite

Délai de réception

Vous recevrez une lettre à la suite du traitement de votre demande d'inscription. Cette lettre indique la date à partir de laquelle vous pourrez bénéficier du régime d'assurance maladie, si vous êtes admissible. Vous recevrez votre carte d'assurance maladie dans les *14 jours après cette date et devrez aussitôt **la présenter à l'accueil du B-157, comme preuve, pour mettre fin à l'assurance collective** et éviter des frais supplémentaires.

*selon la Régie de l'assurance maladie du Québec

Demande incomplète

Il est possible que vous receviez une lettre mentionnant qu'un document est manquant, illisible ou non conforme. Si tel est le cas, **n'hésitez pas à communiquer avec Annie Gagnon (bureau B-149)**, en apportant la lettre, dans les plus brefs délais pour éviter de retarder le traitement de votre demande.

Changement de situation

La réception d'un nouveau document d'immigration (CAQ, permis d'études ou autre) peut changer votre statut ou modifier votre admissibilité au régime d'assurance maladie. Vous devrez mettre votre dossier à jour en vous réinscrivant à l'assurance maladie et [obtenir une nouvelle carte](#).



Si vous déménagez, vous devez faire votre changement d'adresse au [Service québécois de changement d'adresse](#).

Pour joindre une personne responsable à la RAMQ

Bureau de Québec : 1 418 646-4636 (frais d'interurbains)
ou 1 800 561-9749 (partout au Québec)



Information pour inscription ou renouvellement

Annie Gagnon, bureau B-149

Par MIO ou courriel : annie.gagnon@cegeprdl.ca

Conciliation Musique-études



Le Cégep de Rivière-du-Loup a conclu une entente avec l'[École de musique Alain-Caron](#) afin d'offrir la possibilité de jumeler musique et études. Les étudiants qui ont un goût marqué pour la musique peuvent bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'un horaire aménagé favorisant la pratique de leur passion durant leurs études collégiales.

Stage Band : En participant à la conciliation Musique-études, vous êtes automatiquement inscrits au Stage Band du Cégep de Rivière-du-Loup. Celui-ci est formé d'un batteur, d'un bassiste, d'un pianiste, de guitaristes, de chanteurs et de plusieurs musiciens d'instruments à vent. Vous évoluerez dans un répertoire et des styles musicaux variés définis selon vos goûts. Le niveau de difficulté des pièces est adapté à chaque musicien avec des arrangements préparés sur mesure. Pour information : page [Musique-études](#) ou Lison Pelletier, par MIO.

Conciliation Danse-études



Le Cégep de Rivière-du-Loup collabore avec l'école de danse [District Danza](#), afin d'offrir la possibilité de jumeler danse et études. Ce partenariat permet aux étudiants qui ont un goût marqué pour la danse de bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'un horaire aménagé favorisant la pratique de leur passion durant leurs études collégiales. En plus des pratiques régulières qui totalisent entre cinq et six heures par semaine, les membres de cette troupe élite peuvent participer à plusieurs événements locaux, régionaux et nationaux de danse. Trois styles sont exploités : jazz, hip-hop et ballet. Les auditions se tiendront vers la dernière semaine du mois d'août.

Pour information : page [Danse-études](#) ou Lison Pelletier, par MIO.

Alliance Sport-Études



L'Alliance Sport-Études, reconnue et subventionnée par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, a pour mission de soutenir la persévérance et la réussite, tant scolaires que sportives, des athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études supérieures. Pour en faire partie, il suffit d'être identifié comme un athlète de niveau excellence, élite relève ou espoir par sa fédération sportive, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou évoluer dans une équipe Midget AAA.

Pour information : page [Alliance Sport-Études](#) ou communiquer par MIO avec Sylvette Dancause.



Vie étudiante

Animation socioculturelle – bureau G-034



Le secteur du socioculturel comporte plusieurs volets tels que l'organisation d'activités à caractère social, d'évènements thématiques en collaboration avec plusieurs ressources du Cégep. Le service, en partenariat avec l'AGE, supervise des organismes à l'intérieur desquels l'implication, la créativité et le dynamisme des élèves sont bienvenus! Participer à la vie socioculturelle au Cégep de Rivière-du-Loup, c'est se donner du temps pour se réaliser à l'extérieur du cadre pédagogique régulier. Que ce soit à l'intérieur d'un comité étudiant ou pour un projet particulier, les occasions de s'investir sont nombreuses et variées. À toi d'y donner ta couleur!



Maxime Marchand
Conseiller à la vie étudiante



Animation sportive – bureau D-013



Si tu as le goût de pratiquer un sport d'équipe ou individuel, deux programmes s'offrent à toi : l'**intramuros**, qui favorise la participation, et l'**intercollégial**, qui met l'accent sur la compétition. Les **Portageuses** et **Portageurs** du Cégep de Rivière-du-Loup évoluent dans le **Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)**, conférence Nord-Est, dans

les disciplines suivantes : **badminton mixte, basketball féminin et masculin, volleyball féminin et masculin, cross-country mixte, soccer féminin et masculin**. Des mesures spéciales sont mises à la disposition des étudiants-athlètes visant à favoriser la conciliation de la pratique d'un sport de compétition et la poursuite de leur programme d'études. Les étudiants admissibles, qui font partie d'une équipe intercollégiale ou qui pratiquent un sport de haut niveau à titre individuel sanctionné par une fédération sportive, peuvent bénéficier des services suivants : encadrement spécifique et possibilité de s'inscrire à un cours d'éducation physique, exclusif aux athlètes. Pour information, consulte la page web [Sport d'excellence](#) ou communique par MIO avec le responsable :



Cédric Soucy
Technicien en loisir



Numéro d'assurance sociale (NAS)

Émission d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour les étudiants étrangers

Vous souhaitez travailler

Les étudiants étrangers ne peuvent travailler que si *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)* les a **autorisés à étudier et que les cours ont débuté**.

Pour en savoir plus sur les critères et conditions pour travailler sur et hors campus, communiquez avec IRCC au 1 888 242-2100 ou visitez : www.canada.ca/fr/immigration-refugiés-citoyenneté/services/etudier-canada.html.



Vous devez posséder un NAS pour travailler

Pour travailler au Canada, les étudiants étrangers doivent obtenir un NAS. Vous pouvez présenter votre demande en ligne : [Demande de numéro d'assurance sociale – Gouvernement du Canada](#). Vous recevrez la lettre de confirmation du NAS dans les 20 jours ouvrables suivant la date de réception de votre demande.



Besoin d'aide pour faire ta demande?

Viens rencontrer une représentante de Service Canada qui t'accompagnera dans ta démarche, **le mardi 13 août, de 9 h à 11 h 30, au local C-075**. Apporte les documents nécessaires.

Comment déposer une demande de NAS

- Lorsque vous déposez votre demande de NAS, vous devez fournir votre permis d'études délivré par IRCC. Celui-ci est valable s'il comporte la condition « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada.
- Si le permis d'études n'indique pas « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada, un étudiant étranger pourrait obtenir un NAS en présentant le document suivant avec son permis d'études :
⇒ Lettre de « Confirmation pour travailler hors campus », délivrée par IRCC avant le 11 février 2015.
- Si aucune de ces exigences n'est satisfaite, l'étudiant étranger peut communiquer avec IRCC, afin de vérifier son admissibilité à présenter une demande de permis d'études modifiée.
- Rendez-vous sur www.canada.ca pour obtenir davantage d'information relative au NAS. Cliquer sur l'onglet *Emploi*, choisir *Trouver un emploi*. Dans l'encadré à droite, cliquer sur *Demander un NAS*.

Pour plus de renseignements :

Service Canada Communiquez avec Service Canada au 1 800 808-6352 ou visitez notre site www.canada.ca. Vous pouvez également vous présenter au centre le plus près : au 299, rue Lafontaine.
Heures de service : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.

Emploi

En tant qu'étudiant étranger, vous pourriez être admissible à travailler hors campus, sans détenir un permis de travail

Critères d'admissibilité :

- ◆ Vous avez commencé vos études;
- ◆ Vous êtes étudiant à temps plein dans un [établissement d'enseignement désigné \(EED\)](#);
- ◆ Vous êtes inscrit à un programme postsecondaire de [formation générale, théorique](#) ou [professionnelle](#), ou à un programme de formation professionnelle de niveau secondaire (au Québec seulement);
- ◆ Votre programme d'études est d'une durée d'au moins 6 mois et mène à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

Il est possible de travailler à temps partiel (jusqu'à 20 heures par semaine) pendant une session d'études normale et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier. Pour plus d'information :



Emploi étudiant

Les étudiants à la recherche d'un emploi, qu'il soit en lien ou non avec son programme d'études, sont invités à consulter la liste des offres d'emploi répertoriées dans le [portail Omnivox](#), en sélectionnant [Emplois et contrats pour étudiants](#) dans [Mes Communautés](#). De plus, des offres d'emploi sont souvent affichées sur les babillards publics à différents endroits dans le Cégep.

Pour plus d'information sur les emplois, veuillez consulter le [portail Omnivox/Étudiants-actuels/Services-aux-étudiants/Services d'emploi](#).

Univers Emploi (organisme d'accompagnement)

Des ateliers informatifs et interactifs de groupe auront lieu, au Cégep, à différents moments dans l'année, abordant des thèmes selon les besoins préalablement identifiés. Le but est d'accompagner les étudiants internationaux et de les aider à acquérir des habiletés et aptitudes favorisant une recherche d'emploi ou de stage concluante. Outre les ateliers de groupe, voici un exemple des services offerts par l'organisme : curriculum vitae, lettre de présentation, simulation d'entrevue et accompagnement à la recherche.



Univers Emploi

37, rue Delage
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3P2
Téléphone : 418 314-0404
Courriel : info@universeemploi.ca

Cafétéria du Cégep (Coopsco) – rez-de-chaussée du secteur G



Le Cégep de Rivière-du-Loup offre un service de cafétéria à prix compétitifs. On y retrouve : deux menus du jour complets incluant un plat végétarien, choix de pâtes, salades repas, sandwichs gourmets personnalisés et mets pour emporter, tant pour les déjeuners, diners et soupers. Pour connaître le [menu de la semaine et les heures d'ouverture](#), consulter le code QR.



Magasin scolaire Coopsco – local G-103



La Coop du Cégep offre à toute la collectivité collégiale différents types de produits et services : papeterie, articles scolaires, matériel artistique, journaux, service de librairie, livres scolaires, notes de cours et réservation de casiers. Les étudiants peuvent en retirer de nombreux avantages autant monétaires qu'éducatifs, soit par une expérience de bénévolat ou par une implication au sein du conseil d'administration. Pour info : info@coopscordl.com.

Le Fabbulle — Laboratoire de fabrication numérique (Fablab) – local B-022



Laboratoire équipé de machines à commande numérique permettant de réaliser des objets, des projets et de faire avancer des idées. L'ouverture facilite les rencontres et le développement de méthodes innovantes par le croisement des compétences. Le but de ce projet est de promouvoir un esprit de partage de connaissances tout en permettant à la communauté collégiale et loupeiroise d'explorer ses capacités créatives. Ce service est offert gratuitement à tous les étudiants. Pour en savoir plus ou pour connaître les avantages de faire partie de **Fabétudes**, consultez la [page du Fablab](#).



Association générale étudiante du Cégep de Rivière-du-Loup



Les étudiants qui le désirent peuvent vivre une expérience enrichissante en s'impliquant et en s'intégrant à l'un des nombreux organismes étudiants qui existent au Cégep. L'Association générale étudiante (AGE) encourage les étudiants à s'impliquer. Différents services sont également offerts, tels que le traitement des plaintes, subvention de projets pédagogiques, défense des droits étudiants, télécopies, interurbains, impression de documents et régime d'assurance collective. Pour information : info@agecrli.com

Institutions financières

Service psychosocial – local B-157

Les étudiants ont à leur disposition sur le campus une travailleuse sociale, une technicienne en travail social, une sexologue et une psychologue. Que ce soit lors d'une situation personnelle difficile, des inquiétudes pour un proche ou un besoin d'écoute et d'accompagnement, ce service est gratuit et confidentiel. Prise de rendez-vous en ligne sur [Omnivox](#), volet [Psychosocial](#).



Anne Bérubé-Beaulieu
Travailleuse sociale



Amélie Gagnon
Technicienne en
travail social



Rose Lafaille
Agente en
service social



Kathy Patoine
Éducatrice spécialisée



Daisy
Notre chien d'assistance

Bibliothèque– local B-210



Milieu de vie accueillant, la bibliothèque offre des espaces variés favorisant l'étude et le travail, tout comme la détente et les rencontres informelles. Elle fournit à la communauté collégiale une variété de ressources et de services, des collections de livres et de films divers aux bases de données et ressources numériques, en passant par un parc informatique, un espace café, des salles pour le travail en équipe, des salons dédiés aux périodiques, aux bandes dessinées et à l'écoute de disques vinyles, un coin pour la littérature jeunesse, ainsi que des ressources et services d'aide pour vous soutenir dans vos travaux et recherches documentaires. Pour connaître nos heures d'ouverture et services, consultez notre [page web](#).

Ouverture d'un compte bancaire

Il est préférable d'ouvrir un compte (en devises canadiennes) dans une institution financière, soit dans une caisse Desjardins (institution coopérative), soit dans une banque. Les institutions financières de la ville sont :



Caisse Desjardins

315, boulevard Armand-Thériault
Téléphone : 418 862-7255



Banque nationale du Canada

295, boulevard Armand-Thériault
Téléphone : 418 862-7248



BMO Banque de Montréal

428, rue Lafontaine
Téléphone : 418 862-6961

Vous aurez à fournir des pièces d'identité officielles, soit votre passeport et votre carte d'assurance-maladie. Si cette dernière n'est pas encore disponible, il est conseillé d'obtenir du collège une preuve de fréquentation scolaire. Informez-vous bien des divers frais administratifs qui seront appliqués à votre compte pour chacune des transactions que vous anticipez faire. Veuillez noter que certaines institutions financières au Québec ont déjà des ententes conclues des institutions étrangères, afin de répondre à vos besoins et faciliter votre intégration.

Transferts de fonds

Pour connaître les procédures et les coûts reliés aux transferts de fonds avec votre pays, il est préférable de vous informer auprès des institutions mentionnées plus haut. La plupart propose un service spécialisé aux nouveaux arrivants. De plus, certains avantages peuvent être offerts aux étudiants internationaux comme les ouvertures de compte et transactions en ligne, etc. Voici les liens pour trouver plus d'information :

Caisse Desjardins : www.desjardins.com/particuliers/vous-etes/nouveaux-arrivants-canada/

Banque Nationale : www.bnc.ca/particuliers/comptes/nouveaux-arrivants.html

Banque de Montréal : www.bmo.com/principal/particuliers/nouveaux-arrivants-au-canada/

N.B. Certaines promotions sont offertes d'une institution à l'autre aux nouveaux arrivants. Vous pouvez consulter leurs sites afin de choisir celle qui vous convient le mieux.

Taxes, pourboire et impôt

Taxes à la consommation



Au Québec, il y a deux taxes à consommation : la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), qui est de 5 % et la taxe de vente du Québec (TVQ), de 9,5 %, applicable au montant déjà taxé de 5 %. Les taxes à la consommation combinées avoisinent donc les 14 % et doivent être ajoutées au montant de la plupart des produits et services, exception faite des denrées de base. Notez cependant que seule la TPS de 5 % est applicable à l'achat de livres.

Sauf avis contraire, les prix affichés sur un produit ou un service n'incluent pas les taxes, lesquelles sont calculées en sus. Pour plus de précisions, consulter : [Situations particulières liées à la TPS/TVH et à la TVQ | Revenu Québec \(revenuquebec.ca\)](#)



Pourboire



Au Québec, le pourboire (somme d'argent remise volontairement par le client à un travailleur salarié, à titre de gratification, de remerciement) n'est presque jamais inclus dans le prix du service que vous venez d'obtenir. Le montant que vous donnez doit être d'environ 15 % du montant total de la facture (avant les taxes). Il peut aussi être influencé par la qualité du service. Vous donnez un pourboire surtout lorsque vous allez au restaurant ou chez le coiffeur, lorsque vous prenez un taxi, lorsque vous avez recours aux services d'une personne qui stationne votre voiture ou qui transporte vos bagages. Quand vous mangez à la cafétéria ou à tout autre endroit où vous devez vous servir vous-même, vous n'êtes pas tenu de donner un pourboire.

Impôt



En cours d'année, il est possible que vous ayez à produire une déclaration de revenus fédérale et provinciale, si vous avez travaillé au Québec ou que votre séjour soit d'une durée de plus d'un an. Afin de vous aider dans cette démarche, vous recevrez en mars une invitation pour une rencontre qui vous permettra de remplir ces déclarations avec l'aide d'une personne compétente, et ce, gratuitement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Chantale Caron à l'adresse suivante : chantale.caron@cegeprdl.ca.

Des services accessibles au Cégep

Service d'orientation et du cheminement scolaire – local B-157



Service regroupant des personnes-ressources dans les domaines de l'aide pédagogique individuelle, de l'orientation, de l'information scolaire et professionnelle et de l'aide à l'apprentissage. L'élève y reçoit notamment, de façon personnalisée, du support et des conseils pour l'établissement ou le réaménagement de son programme d'études, dans le choix de sa formation ou sa réorientation, dans ses démarches de demande d'admission aux collèges ou aux universités et de l'information sur les carrières et professions.

- ◆ Édith Frère, c.o. et api – poste 2320
- ◆ Catherine Lavoie, c.o. et api – poste 2398
- ◆ Sylvette Dancause, c.o. et api – poste 2397

Pour information : Caroline Sirois, agente de soutien – poste 2492

Services adaptés – bureau B-146



Des services sont mis en place pour permettre aux élèves présentant une déficience physique, sensorielle, neurologique, organique et même des troubles d'apprentissage, de déficit d'attention ou de santé mentale, d'avoir un accompagnement personnalisé vers sa réussite. Il est important de communiquer avec la responsable le plus tôt possible et de fournir un certificat médical conforme.

- ◆ Marie-Maude April, conseillère en services adaptés
- ◆ Kathy Patoine, éducatrice spécialisée
- ◆ Roxanne Terrault, agente administrative

Centre d'entraînement en français (CEF) – local B-251



Le Centre d'entraînement en français (CEF) propose un service d'aide individuelle en français pour l'élève qui éprouve des difficultés dans l'utilisation de la langue écrite. Le CEF met à sa disposition des personnes-ressources, de la documentation et des outils de travail qui l'aident à résoudre ses problèmes de façon autonome.

Centre d'entraînement en mathématiques et physique (CEMP) – local B-255



Ce service d'aide personnalisée permet à l'élève d'avoir accès à un local de travail et à un encadrement adapté à ses besoins. Il peut y recevoir de l'aide pour revoir certaines notions, y travailler seul ou en petit groupe afin d'approfondir ses connaissances et améliorer sa compréhension des notions de mathématiques et physique.

Calendrier scolaire 2024-2025



CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

	automne 2024							hiver 2025							
	AOUT							JANVIER							
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
Épreuve uniforme de français (7)															17 - Accueil des nouvelles cohortes
Accueil des nouvelles cohortes (15 et 16 août)															20 - Début de la session
Début de la session (19)															
	5	6	7	8	9	10	11	6	7	8	9	10	11	12	
	12	13	14	15	16	17	18	13	14	15	16	17	18	19	
	19	20	21	22	23	24	25	20	21	22	23	24	25	26	
	26	27	28	29	30	31		27	28	29	30	31			
Congé - fête du Travail (2)															14 - Dernière journée pour retirer un cours
Dernière journée pour retirer un cours (19)							1						1	2	Confirmation de fréquentation scolaire (17, 18 et 19 février)
Confirmation de fréquentation scolaire (20, 23 et 24 septembre)	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	9	
	9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16	
	16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23	
	23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30	
Période de choix de cours (2 au 8 octobre)															5 - Journée pédagogique
Congé - Action de grâce (14)	30	1	2	3	4	5	6						1	2	Semaine d'études (3 au 7 mai)
Semaine d'études (14 au 18 octobre)	7	8	9	10	11	12	13	3	4	5	6	7	8	9	Semaine de choix de cours (10 au 14 mai)
Journée pédagogique (16)	14	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	19 - Journée As-tu la tête de l'emploi? (suspension des cours)
Rencontre cégep-secondaire (suspension des cours) (28)	21	22	23	24	25	26	27	17	18	19	20	21	22	23	
Horaire du lundi (29)	28	29	30	31				24	25	26	27	28	29	30	
Journée programme (suspension des cours) (13)															1* - Journée programme (suspension des cours)
															18 - Congé - Vendredi saint
															21 - Congé - lundi de Pâques
															17 - Horaire du vendredi
															Semaine des évaluations (12 au 23 mai)
															9 - Évaluation en langue et littérature
Semaine des évaluations (9 au 18 octobre)															13 - Évaluation en philosophie
Évaluation en langue et littérature (5)	2	3	4	5	6	7	8								14 - Épreuve uniforme de français
Évaluation en philosophie (6)	9	10	11	12	13	14	15	5	6	7	8	9	10	11	19 - Congé - Journée nationale des Patriotes
Épreuve uniforme de français (18)	16	17	18	19	20	21	22	12	13	14	15	16	17	18	22 - ESP préuniversitaire
Journées flottantes - évaluations (16 et 17 décembre)	23	24	25	26	27	28	29	19	20	21	22	23	24	25	Journées flottantes - évaluations (23 et 26 mai)
Fin de la session (pas de cours) (19)	30	31						26	27	28	29	30	31	27 - Fin de la session (pas de cours)	
Date limite de remise de notes (27)															3 - Date limite de remise de notes (3 juin)

Adopté au Conseil d'administration du 12 février 2024
Jérémy Pouliot, Directeur des études

Logement



Quelques conseils concernant le logement

– Mettez-vous bien d'accord, par écrit, avec le propriétaire sur le coût du loyer, ce qui est inclus dans ce montant et le mode de paiement.

– Faites avec le propriétaire une liste de toutes les choses qui sont en mauvais état dans l'appartement avant de signer le bail et remettez-en une copie au propriétaire. Autrement, ce dernier pourra vous tenir responsable de ces bris. Si vous exigez que des réparations soient faites avant de prendre possession de l'appartement, convenez des modalités avec le propriétaire.

Le Tribunal administratif du logement du Québec a le mandat de régler les litiges entre le locataire et le propriétaire. Pour joindre ce service :

⇒ 1-800-683-2245 (sans frais au Québec)

⇒ Adresse Internet : www.tal.gouv.qc.ca



Harcèlement

Le propriétaire ou son représentant n'a pas le droit de harceler le locataire de manière à restreindre son droit à la jouissance paisible du logement ou pour obtenir qu'il quitte le logement.

Discrimination

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne (www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte) ne permet aucune discrimination. Par conséquent, un propriétaire ne peut pas refuser de louer un logement à quelqu'un en raison de sa race, son sexe, son état civil, sa couleur, son origine ethnique ou nationale, sa langue, sa religion, ses convictions politiques, sa condition sociale, son orientation sexuelle ou un handicap physique. De plus, un propriétaire ne peut refuser de louer à une personne parce qu'elle est enceinte ou qu'elle a un ou plusieurs enfants, sauf si l'espace du logement est limité et justifie un tel refus.

Le bail

Au Québec, il est habituel de conclure un bail, c'est-à-dire un contrat de location avec le propriétaire. Quand on loue un logement, il y a toujours un bail, même s'il n'est pas écrit et que la durée est indéterminée. Il est généralement d'une durée d'un an (bien souvent à compter du 1^{er} juillet). Il est préférable de signer un bail afin d'éviter tout malentendu.

N.B. Le bail est un contrat et un engagement formel. La rupture d'un tel contrat, le cas échéant, peut entraîner des frais et des conséquences pour le locataire et le propriétaire.

MODÈLE DE GRILLE BUDÉTAIRE MENSUELLE

Recherche d'un logement



En plus de la résidence étudiante du Cégep, on peut trouver un logement à l'aide des annonces classées des journaux hebdomadaires. La plupart de ces journaux publient aussi ces annonces sur leur site Internet.

Voici quelques suggestions de recherche :

Résidence d'étudiants – La Résidence du Cégep de Rivière-du-Loup dispose de 211 chambres. Le bail est de neuf mois et deux semaines, soit uniquement la durée de l'année scolaire. Les tarifs mensuels de location varient selon la dimension de la chambre louée. Les places sont limitées et doivent avoir été réservées à l'avance. Pour information, consultez la page web de la Résidence ou communiquez au 418 862-6903, poste 2251.

⇒ L'Info Dimanche : www.infodimanche.com

⇒ Logis Québec : www.logisquebec.com

⇒ Les Pac : www.lespac.com

⇒ Page Facebook : [Appartements/Maisons à Rivière-du-Loup](#)

Assurance habitation : Il est recommandé, voire obligatoire, d'adhérer à une assurance responsabilité pour l'habitation. Elle peut non seulement couvrir vos biens, mais elle protège votre responsabilité civile. Par exemple, si quelqu'un se blesse à votre résidence, ou que vous mettez accidentellement le feu à l'immeuble où vous habitez, vous pourriez être tenu responsable des dommages. Cette assurance vous protège, ainsi que les gens vivant sous votre toit, contre les dommages corporels et matériels que vous pourriez causer involontairement à une personne ou à ses biens, et qui pourraient entraîner des réclamations ou des poursuites judiciaires.

Sachez toutefois que les couvertures et les prix peuvent varier grandement d'un assureur à un autre. Il est donc important de magasiner votre assurance afin de dénicher celle qui convient le mieux à vos besoins. Vous pouvez vous informer auprès de votre institution financière. Pour en connaître davantage sur l'assurance habitation : [Assurance habitation | AMF \(lautorite.qc.ca\)](#).



Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	TOTAL
-----------	-----------	-----------	-----------	-------

REVENUS

Prêts et bourses					
Autres bourses					
Emplois					
Parents					
Autres					

Total 1					
----------------	--	--	--	--	--

DÉPENSES

Inscription Cégep					
Matériel scolaire					
Transport					
Logement					
Téléphone - Internet					
Câble					
Électricité					
Nourriture					
Vêtements					
Pharmacie					
Buanderie-Nettoyeur					
Loisirs					

Total 2					
----------------	--	--	--	--	--

TOTAL 1 MOINS TOTAL 2

--	--	--	--	--	--

Votre budget



Pour établir votre budget, vous devez inclure les frais divers à payer à l'institution d'enseignement, les coûts pour le logement, l'alimentation, l'électricité, les télécommunications, les vêtements, le transport, les activités sociales et récréatives, les assurances, les médicaments, etc. Une fois vos besoins déterminés, respectez le budget que vous avez établi.

Ne vous lancez pas dans de gros achats dès votre arrivée. Vous devez conserver de l'argent pour toute la durée de vos études. Voici quelques repères pour vous aider à établir votre budget :

- ◆ le panier d'épicerie d'un étudiant célibataire coûte entre 75 \$ et 100 \$ par semaine;
- ◆ le coût du logement devrait représenter environ 30 % du revenu net;
- ◆ la répartition de la facture en électricité est la suivante : 50 % pour le chauffage et 20 % pour l'eau chaude. Prévoyez une plus grande consommation d'électricité au cours des mois d'hiver, soit décembre à mars.

Vous trouverez à la page suivante un modèle de budget mensuel qui vous servira de guide. Nous vous encourageons à l'utiliser.

Bourses d'études et aide financière

Le Cégep de Rivière-du-Loup n'offre pas d'aide financière aux étudiants internationaux pour venir étudier dans l'un ou l'autre des programmes. Vous pouvez toutefois vous informer auprès des instances de votre pays.

La Fondation du Cégep de Rivière-du-Loup contribue, par le biais de bourses et subventions, à soutenir et à développer les services spécifiques à l'étudiant en encourageant l'effort et l'excellence dans la poursuite des études collégiales. Pour plus d'information et pour obtenir le formulaire de candidature :



Pour toute information supplémentaire relative à la gestion budgétaire ou aux différentes bourses d'études :

Aurélie Roberge
Responsable de l'aide financière
Bureau B-147

Charte québécoise des droits et libertés

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne (article 10) interdit de faire de la discrimination entre les personnes sur la base de :

- ◆ La race
- ◆ La couleur
- ◆ Le sexe
- ◆ L'orientation sexuelle
- ◆ La religion
- ◆ Les convictions politiques
- ◆ La langue
- ◆ L'origine ethnique ou nationale
- ◆ La grossesse
- ◆ L'état civil
- ◆ L'âge, sauf dans la mesure prévue par la loi
- ◆ La condition sociale (la situation que vous occupez dans la société selon votre revenu, votre métier et votre scolarité)
- ◆ Le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap



Pour porter plainte

Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés? Pour savoir si vous pouvez porter plainte, communiquez avec La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, au 1 800 361-6477 ou consultez www.cdpcj.gc.ca.

Violence et harcèlement = Tolérance zéro, au Cégep de Rivière-du-Loup

La *Politique de civilité, de gestion des conflits et de prévention du harcèlement psychologique*, établie au Cégep de Rivière-du-Loup, respecte l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Une copie de la politique est disponible sur le site web du Cégep de Rivière-du-Loup. Vous pouvez la consulter en suivant ce lien :

<https://www.cegeprdl.ca/media/3281876/politique-de-civilee-de-gestion-des-conflits-et-de-prevention-du-harcelement-psychologique.pdf>

En décembre 2017, le gouvernement du Québec adoptait une [loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur](#).

En lien avec cette loi, le Cégep s'est doté de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VCS) <https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/services-aux-etudiants/aide-a-la-reussite-et-bienetre/violences-a-caractere-sexuel/>.

Services de santé



Sur le campus

Centre de santé (local B-157) : Outre les différentes activités de promotion, d'animation, de sensibilisation et de maintien de la santé, les étudiants bénéficient de la possibilité de consultations individuelles avec les ressources en place :

- Infirmière
- Psychologue
- Travailleuse sociale
- Technicienne en travail social
- Agente en service social

Clinique de soins « Ma santé, ma clinique » (local C-204) : Service de soins gratuits offerts à la communauté collégiale et dispensés par les étudiants en Soins infirmiers, sous la supervision d'une enseignante-infirmière. Pour prendre rendez-vous, consultez le portail [Omnivox/Mes sites/Ma santé–Ma clinique](#).



Hors campus

Le service INFO SANTÉ (811) : Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous n'avez qu'à composer le numéro **811** pour parler directement à un professionnel de la santé. Il pourra vous guider sur les soins ou les démarches nécessaires à entreprendre selon votre état.

Les hôpitaux : Le Centre hospitalier du Grand-Portage, situé à environ un kilomètre du Cégep, est le premier endroit vers lequel vous diriger lors d'accident avec blessures moyennes à graves. L'urgence est ouverte 24 heures sur 24. Toutefois, le temps d'attente peut varier. Lors de votre première visite, vous devrez vous enregistrer et l'on vous remettra votre carte d'hôpital qui devra être conservée et présentée à chaque visite.

Les cliniques médicales : Il existe des cliniques médicales sans rendez-vous. Il s'agit de vous renseigner auprès du 811, pour connaître la clinique la plus près de chez vous et les heures d'inscription de ces cliniques. Sachez que les heures d'ouverture peuvent varier d'une clinique à l'autre mais elles sont généralement accessibles du lundi au vendredi (voir les coordonnées à la page 32).

Les Centres locaux de services communautaires (CLSC) : Les CLSC procurent des services tels que la vaccination, les prises de sang et les conseils divers sur la santé.

Important : Il est obligatoire de présenter **vos** carte d'assurance-maladie ou preuve d'assurance à chaque consultation médicale, sinon, vous aurez à défrayer vous-même les coûts de la consultation.

Urgence et ambulance : composez le **911**

Autres services

Covoiturage



Le covoiturage offre des services de transport à frais partagés. Les utilisateurs doivent s'enregistrer soit comme conducteur ou comme passager. Les frais du déplacement sont alors partagés entre les utilisateurs et les déplacements sont généralement de longues distances. C'est une formule économique privilégiée par les étudiants qui retournent les fins de semaine à la résidence familiale. Voici quelques sites suggérés :

- ♦ www.covoiturage.ca/
- ♦ www.amigoexpress.com/covoiturations/

Buanderies publiques



Si vous n'avez pas de laveuse et sècheuse dans votre appartement ou dans l'immeuble où vous habitez, vous devrez apporter votre linge dans les buanderies libre-service, en apportant votre savon et des pièces de monnaies en quantité suffisante. Une brassée peut coûter environ 2 \$ et la sècheuse fonctionne selon le temps utilisé. Voici l'adresse de ces buanderies à Rivière-du-Loup :

Buanderie de la Résidence du Cégep

- Située près de l'entrée (pour les résidents seulement)

Buanderie Automatique

- Ouvert jusqu'à 22 h
- 107, rue Joly (près de Lafontaine)

Buanderie Rivière-du-Loup

- Ouvert jusqu'à 17 h
- 107, rue Fraser
- ☎ 418 862-4903

Nettoyeur Plus (incluant service de couture)

- Ouvert jusqu'à 17 h (fermé le samedi et dimanche)
- 198-B, boulevard Hôtel-de-Ville
- ☎ 418 862-0606

Nettoyeur Magique (Groupe GUS)

- Ouvert jusqu'à 17 h 30
- 125, rue Amyot
- ☎ 418 862-6363

Transport

Transport municipal



Vous pouvez faire appel au transport collectif qui est opéré par des entreprises de transport privées. Ce service permet aux utilisateurs de se déplacer dans la municipalité et sa région immédiate à des coûts abordables. Pour en savoir davantage sur les services rendus et la façon d'y adhérer :

Transport Vas-Y Inc. (entreprise d'économie sociale)

☎ 418 862-8005

www.transportvasy.qc.ca

Transport interurbain

Pour circuler d'une ville à une autre, dans la région ou encore vers les grands centres, un service de transport en autobus est disponible :

Autocars Orléans Express

317, boul. de l'Hôtel-de-Ville Ouest

☎ 418 862-4884

www.oleansexpress.com



Service de taxi

À Rivière-du-Loup, il y a deux entreprises de taxi où une tarification de base et à la minute est chargée aux clients :

Taxi Beaulieu

☎ 418 862-3111

J.A.N.T.I.S. Taxi Transport spécialisé

☎ 418-862-3400

Transport ferroviaire

Les trains de Via Rail arrêtent à la gare de Rivière-du-Loup. Le train est utilisé sur les longues distances. Pour connaître l'horaire, les tarifs et tout autre renseignement utile, contactez Via Rail :

Via Rail Canada (Gare)

☎ +1-888-842-7245

615, rue Lafontaine

www.viarail.ca



Transport aérien

Il n'y a pas d'aéroport à Rivière-du-Loup où peuvent atterrir des avions de passagers comme transport public, sauf pour les petites entreprises privées qui offrent des vols nolisés. Les aéroports les plus près de Rivière-du-Loup sont à Mont-Joli (petite municipalité à environ 50 km à l'est de Rimouski) et Québec (200 km à l'ouest de Rivière-du-Loup).

Les soins dentaires et autres soins



Les soins dentaires ne sont pas couverts par l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour toute personne âgée de plus de 10 ans. Les coûts des soins dentaires au Québec sont élevés. Avant d'entreprendre un traitement, il est suggéré de demander un plan de traitement qui précisera les soins nécessaires, la durée du traitement et les coûts. À chaque visite, vous devrez assumer la totalité de la facture à moins d'une entente préalable avec votre dentiste. Il est recommandé de téléphoner pour prendre rendez-vous, pour une urgence ou non.

Différents services de santé sont aussi accessibles dans certaines cliniques ou cabinets :

- ◆ Dentisterie et denturologie
- ◆ Optométrie
- ◆ Acupuncture
- ◆ Chiropractie
- ◆ Massothérapie
- ◆ Physiothérapie
- ◆ Ergothérapie

Attention : Ces soins ne sont pas couverts par le Régime provincial d'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour les étudiants qui en bénéficient dans le cadre d'ententes intergouvernementales, telles que celles de la France. Une mutuelle privée ou la couverture d'un régime d'assurance collective est nécessaire pour le remboursement possible d'une partie de ces services (information ci-dessous).

Comme les soins dentaires et oculaires peuvent être moins onéreux dans votre pays d'origine, nous vous recommandons de passer chez votre dentiste ou votre optométriste avant de quitter votre pays.

Pharmacies



Au Québec, les pharmacies offrent, en plus des médicaments, une gamme étendue de différents produits. Certains médicaments sont disponibles sur les rayons en vente libre alors que d'autres ne sont accessibles qu'après du pharmacien, sur présentation de la prescription délivrée par un médecin. De plus, le pharmacien est accessible pour obtenir des conseils sur la prise de médicament ou problèmes de santé non urgents.

Plan Major – Assurance collective complémentaire pour les étudiants

Par l'entremise de l'association étudiante l'AGECRLI, tous les étudiants ont accès à un régime d'assurance collective complémentaire. Pour peu de frais, qui sont inclus dans les droits d'inscription, ce régime permet de bénéficier d'une couverture avantageuse : [Le Plan Major](#), en plus d'une foule de rabais et tarifs préférentiels. Pour connaître les services couverts :



Alimentation

L'alimentation gruge une bonne partie du budget! L'endroit où vous faites votre marché est important. Voici quelques suggestions :

Supermarchés



Les supermarchés offrent une grande variété de produits et les prix peuvent varier d'un supermarché à l'autre. De façon hebdomadaire, chaque supermarché a ses aubaines qu'il fait connaître par une circulaire encartée et sur leur site web. Il est donc sage de profiter de ces aubaines pour faire ses provisions.

De plus en plus de supermarchés offrent maintenant un service en ligne et la livraison à domicile. Voici ceux qui sont situés dans les limites de la ville de Rivière-du-Loup:

IGA Extra

254, boulevard Hôtel-de-Ville

Maxi

215, boulevard Hôtel-de-Ville

Walmart

100, rue des Cerisiers

Super C

298, boulevard Armand-Thériault

Marché Richelieu (Marché D'Amours)

63, rue Fraserville

Carrefour d'Initiatives populaires (CIPRDL)

Plusieurs services communautaires offerts à prix modiques :

– **Restaurant La Bouffe Pop** : Restaurant communautaire où sont servis de bons repas complets à prix modiques, et ce, dans un climat agréable.

– **Comptoir de récupération** : Comptoir de style épicerie, où sont disponibles des denrées alimentaires périssables à faible coût. Venir au comptoir de récupération alimentaire, c'est se donner la possibilité de bien s'alimenter à peu de frais.

– **Dépannage alimentaire** : Service offert dans le cas d'une insécurité alimentaire temporaire à laquelle on doit remédier dans un délai raisonnable. À noter que le dépannage est possible une fois par 30 jours et jusqu'à 4 fois par année.

– **Cuisines collectives** : Ateliers de cuisine regroupant des gens qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner des plats sains, appétissants et économiques.



CIPRDL

Place Gérard-Simon
9, rue Lafontaine
☎ 418 867-5735



Vêtements, meubles et accessoires de maison

Si vous devez vous procurer des meubles et accessoires de maison, pour la durée de vos études, vous pouvez profiter des aubaines offertes dans différents magasins ou acheter des meubles d'occasion. À Rivière-du-Loup, des meubles et accessoires usagés sont vendus à :



Société St-Vincent-de-Paul

15-A, rue Frontenac, Rivière-du-Loup
☎ 418 862-0649

Centre d'Entraide Louperivois

181, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup
☎ 418 551-5599

N.B. Le comptoir de vêtements de la St-Vincent-de-Paul est ouvert les mercredis et vendredis, de 13 h 30 à 16 h.

Vous pouvez aussi acheter des meubles ou d'autres appareils directement d'un particulier, en consultant les annonces sur Internet ou encore sur les tableaux d'affichage du Cégep. Informez-vous aussi auprès d'autres étudiants internationaux; il y en a peut-être qui sont sur le point de déménager ou de retourner dans leur pays et qui ont des meubles à vendre.

Accessoires de maison

Dollarama (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Maison en Gros (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Tigre Géant (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Dollarama

276, boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Walmart

100, rue des Cerisiers (coin Hôtel-de-Ville)

Canadian Tire

237, boulevard de l'Hôtel-de-Ville